à Pau: 2 rue Mathieu Lalanne 64000

+33 (0)5 59 02 20 06 pau@esad-pyrenees.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Cours hebdomadaires – Pau Adultes



Année 2023/2024

Les cours ont lieu du 25/09/2023 au 21/06/2024 inclus, hors périodes de vacances scolaires et jours fériés.

Identité

Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Adresse				
Code postal, ville				
Tél. domicile				
Tél. portable				
Adresse électronique				
☐ Merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir les courrier électroniques de l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées.				
☐ En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance les modalités d'inscription du présent dossier, de paiement et de résiliation des ateliers et cours publics de l'ÉSAD Pyrénées du présent dossier.				
Fait à, le				
Signature :				
Partie réservée à l'administration				
Montant de l'inscription :				
Tranche ressources : Pièce justificative :				
□ Paiement unique□ Fractionné en deux fois				
Mode de règlement : ☐ Carte bleue ☐ Chèque n° :				
Si fractionné en deux fois − 2 ^{ème} versement : ☐ Carte bleue ☐ Chèque n° :				



Reçu n°:.....

DOSSIER D'INSCRIPTION

Ateliers et cours publics – Pau Adultes



Année 2023/2024

Les cours ont lieu du 25/09/2023 au 21/06/2024 inclus, hors périodes de vacances scolaires et jours fériés.

Cours choisi(s)

Atelier couleur (dès 15 ans) avec Patricia Darribère – vendredi de 14h à 17h
Atelier dessin couleur (dès 15 ans) avec Patricia Darribère – vendredi de 17h15 à 19h45
Carnet de dessin (dès 18 ans) avec Ivan Lassere – lundi de 14h à 17h
Carnet de dessin (dès 18 ans) avec Ivan Lassere - mardi de 14h à 17h
Dessin et/ou peinture expérimenté (dès 18 ans) avec Ivan Lassere – mardi de 09h à 13h
Initiation à la peinture (dès 15 ans) avec Patricia Darribère – jeudi de 09h à 12h
Initiation au dessin (dès 18 ans) avec Frédéric Campoy – jeudi de 14h à 17h
Initiation au dessin et à l'illustration (dès 15 ans) avec Frédéric Campoy – lundi 17h15 à 19h45
Labo du dessin (dès 18 ans) avec Frédéric Campoy – vendredi de 09h à 12h00
Modèle vivant (dès 18 ans) avec Ivan Lassere – lundi de 09h à 12h
Modèle vivant (dès 18 ans) avec Ivan Lassere – mercredi de 09h à 12h
Passage/Initiation aux études artistiques (dès 15 ans) avec Ivan Lassere – lundi de 17h15 à 19h45
Pratiques plastiques (dès 15 ans) avec Patricia Darribère – jeudi de 17h15 à 19h45
Sérigraphie/risographie (dès 15 ans) avec Fabrice Mallorca- mardi de 17h45 à 19h45

Matériel demandé pour les ateliers

Il est important de venir avec une tenue adaptée aux ateliers (blouse, surchemise de protection, t-shirt usé). Les élèves sont également tenus de se procurer le matériel nécessaire au bon déroulement du ou des ateliers choisi(s) (peinture, feutres, etc.).

La liste du matériel essentiel à chaque atelier figure sur les fiches de présentation de chaque cours disponible sur le site internet. Il peut s'acquérir au fil de l'année en fonction des besoins.

ÉSAD Pyrénées Page 2 sur 2

+33 (0)5 59 02 20 06 pau@esad-pyrenees.fr

à Tarbes: Jardin Massey, Place Henri Borde 65000 +33 (0)5 62 93 10 31 tarbes@esad-pyrenees.fr esad-pyrenees.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT 2023-2024

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles (pas de préinscription possible).

L'inscription est validée à réception du dossier complet, des pièces justificatives et du règlement de l'adhésion. Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré.

Tarification

Le montant de l'adhésion est déterminé au regard des revenus du foyer (quotient familial mensuel « QF »). Le calcul du QF est réalisé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition.

Calcul du QF : revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12 mois

Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public.

Pièces justificatives à joindre au dossier

 La copie de votre dernier avis d'imposition

Ou, si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Étudiant : copie du certificat de scolarité ou carte étudiante 2022/2023 ;
- Bénéficiaire de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) : justificatif datée de moins de 3 mois ;
- Non-imposable : avis de nonimposition ;
- Adhérents UTLA (Université du temps libre) de Pau : justificatif de votre adhésion pour l'année en cours.

Pour les étudiants, les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) ou non-imposable, le tarif correspondant à la tranche la plus basse sera appliqué.

Pour les adhérents de l'UTLA, une remise de 10% sera appliquée sur le tarif correspondant à la tranche de votre quotient familial pour les cours en auditeurs libres et les stages. En l'absence de justificatif, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.

Cours hebdomadaires

Les cours ont lieu du 25/09/2023 au 21/06/2024 inclus, hors périodes de vacances scolaires et jours fériés.

Modalités de paiement L'adhésion aux cours et ateliers est annuelle.

Vous pouvez opter pour un paiement unique ou fractionné en deux fois. Dans le deuxième cas, un premier versement de 50% doit être effectué au moment de l'inscription; et le second versement, correspondant aux 50% restants, doit intervenir avant le 30 novembre 2023. Le deuxième versement est dû, quelle que soit la fréquentation des cours et ateliers et quelles que soient les modalités d'enseignement (en présentiel ou à distance).

Inscription en cours d'année
Dans la limite des places disponibles
et selon les ateliers, des inscriptions
peuvent être effectuées en cours
d'année. Pour une inscription au
second trimestre (janvier – mars),
une remise de 25% sera appliquée au
tarif annuel. Pour une inscription au
troisième trimestre (avril – juin), une
remise de 50% sera appliquée au
tarif annuel.

Résiliation

Les inscriptions aux cours et ateliers peuvent être résiliées par demande écrite impérativement avant le 2ème cours de l'année, soit avant le 04 octobre 2023. Passé ce délai, les droits d'inscription ne pourront faire l'objet d'un remboursement. Un remboursement peut être accordé dans le cadre d'un déménagement pour des raisons professionnelles ou de santé, uniquement sur présentation de justificatifs et sur décision du directeur général. Les droits d'inscription sont dus, quelle que soit la fréquentation du ou des cours. De même, il n'est pas possible d'assister à d'autres cours pour lesquels l'adhérent n'est pas inscrit pour compenser les cours qui auraient été manaués.

Covid-19

Dans la mesure où les conditions sanitaires contraindraient l'établissement à suspendre ses activités en présentiel, les ateliers et cours publics seront assurés à distance. Il est précisé qu'aucun remboursement ne sera effectué. Aussi, nous demandons aux adhérents de vérifier préalablement à leur inscription leurs modalités de connexion internet.

Stages

Modalités de paiement et de résiliation

L'inscription à un stage se règlent en totalité avant le début du stage.
L'inscription se fait pour l'ensemble des demi-journées prévues.
Vous pouvez annuler votre inscription à un stage en adressant cette demande par écrit 08 jours avant le début du stage. Passé ce délai, les droits d'inscription ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.



TARIFS ATELIERS ET COURS PUBLICS 2023-2024

Pau

Le montant de l'adhésion est déterminé au regard des revenus du foyer (quotient familial mensuel « QF »). Le calcul du QF est réalisé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition.

Calcul du QF = revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12 mois

Pour les étudiants, les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) ou non-imposable, le tarif correspondant à la tranche la plus basse sera appliqué (<850).

En l'absence de justificatif, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.

Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public.

Tarif 1A - Ateliers et cours classiques

Ateliers et cours concernés
Carnet de dessin
Passage / Initiation aux études artistiques
Initiation peinture
Initiation dessin
Initiation dessin et illustration
Pratiques plastiques
Labo du dessin
Atelier couleur
Atelier dessin couleur

Q.F. Mensuel*	Tarif annuel 1 atelier	Tarif annuel à partir du 2 ^{ème} atelier
<850**	120 €	100 €
851 – 1100	190€	160 €
1101 – 1400	250 €	210 €
>1400	300€	250 €

Tarif 1B - Ateliers et cours spéciaux

Ateliers et cours concernés
Dessin et peinture expérimenté
Sérigraphie
Modèle vivant

Q.F. Mensuel*	Tarif annuel 1 atelier	Tarif annuel à partir du 2 ^{ème} atelier
<850**	150 €	125 €
851 – 1100	220 €	180 €
1101 – 1400	280 €	230 €
>1400	330 €	275 €

ÉSAD Pyrénées Page 1 sur 2

^{*} Q.F. : quotient familial mensuel calculé à partir de votre dernier avis d'imposition

^{**} et étudiant(es) ou bénéficiaires des minimas sociaux ou personnes non imposables (un justificatif datant de moins de trois mois sera demandé).

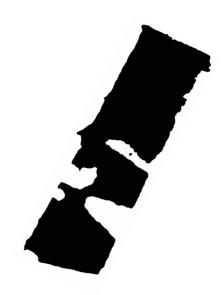
Tarif 3 - Ateliers et cours - enfants, adolescents

Ateliers et cours concernés
BD
Découvrir la photographie
La petite fabrique

Q.F. Mensuel*	Tarif annuel 1 atelier	Tarif annuel à partir du 2 ^{ème} atelier ou du 2 ^{ème} enfant
<850**	120 €	108 €
851 – 1100	150 €	135 €
1101 – 1400	200€	180 €
>1400	220 €	198 €

Pour calculer le montant du cours qui vous intéresse, utiliser la méthode suivante :

- Calcul du QF: revenu fiscal de référence / nombre de part du foyer / 12



ÉSAD Pyrénées Page 2 sur 2

^{*} Q.F. : quotient familial mensuel calculé à partir de votre dernier avis d'imposition

^{**} et étudiant(es) ou bénéficiaires des minimas sociaux ou personnes non imposables (un justificatif datant de moins de trois mois sera demandé).